

Préparation de l'AG

Compte rendu de discussion du 6 novembre

Participants : B. Bert, G. Besse, G. Dossetto, S. Lengagne, Y. Legendre, C. Massou. J. Couture excusée.

Voir introduction dans le compte rendu de la 1^{re} réunion (2 novembre).

1. Clubs

Assistance et visites

Paradoxe : il existe très peu de comités (et de ligues) où l'assistance est aussi importante (l'une des missions de base des trois employés) ; mais cette assistance n'est pas forcément comprise, dans son contenu, son ampleur ou ses modalités, par tous les dirigeants de club.

L'assistance est très variée selon les dirigeants : certains y font appel très fréquemment, d'autres ignorent. Elle porte sur à peu près tous les sujets de la vie d'un club ou d'un licencié. Elle se fait par téléphone ou courriel, quelquefois par visite.

Globalement, les retours semblent indiquer que la majorité des dirigeants qui y font appel en sont satisfaits. Néanmoins, il est difficile d'évaluer à tout coup si elle a permis, par exemple, d'avoir concrètement des créneaux ou des subventions en plus.

Problème corollaire : les infos diffusées par le Comité aux dirigeants ne sont pas forcément répercutées vers les licenciés, voire les autres dirigeants.

Une présence plus fréquente de représentants du Comité aux AG de club serait sans doute utile ; mais il faudrait régler le problème de dispo que ça pose ; d'autre part, les clubs qui ont des problèmes sont le plus souvent réticents à ce genre de visite.

Moralité : il faudrait plus d'informations dans tous les sens pour mieux assister.

Orientation depuis un an et demi : organiser plus de visites dans les clubs, en allant à la rencontre des dirigeants (voire des licenciés) sur un ou (de préférence) plusieurs thèmes (école de jeunes, relations avec collectivités et créneaux, administration...), donc éventuellement en incluant des AG.

Les clubs semblent demandeurs et satisfaits des visites déjà effectuées. Le plus souvent, les visites sont le fait des employés, accompagnés par des élus quand c'est possible.

Question à poser à l'AG sur cette évolution ; ensuite, organiser (mieux qu'actuellement) le calendrier (en fonction des dispo des élus et surtout de la quantité de soirées-week-ends travaillés pour les employés).

Sur divers sujets évoqués lors de cette réunion (et des deux autres), l'étude d'un espace en ligne d'échange et de partage entre Comité et dirigeants de club semble une formule souhaitable en complément des outils actuels (réunions, site web et page facebook).

Gymnases et créneaux

Le Comité a progressivement créé, depuis vingt ans, un réseau de contacts parmi les acteurs du sport, notamment ceux qui ont une influence sur l'attribution des gymnases et créneaux. Il a aussi rodé des outils et méthodes : prétexte du recensement des équipements (mission nationale officielle), courrier ou maire ou à l'adjoint, demande d'entrevue avec les mêmes, etc. Cela permet souvent d'avoir les infos nécessaires en temps utile pour agir.

Néanmoins, ce domaine (surtout à Marseille) fait l'objet d'une guerre entre sports avec très peu de régulation par les autorités. Il est donc important que les clubs (ou autres contacts) fassent part dès qu'ils ont une brève d'information sur la construction ou la rénovation d'un gymnase (municipal, scolaire, privé...) ou sur tout événement en la matière ; ce qui n'est pas toujours le cas. N'exagérons quand même pas, les clubs se rendent souvent compte des enjeux et, par exemple, les créneaux sont en grande majorité renseignés dans Poona.

Le Comité a une assez bonne vision des salles équipées Bad ou équipables, mais il reste des trous à combler. Mais il a toujours besoin des infos en provenance des clubs.

À noter qu'après des années de lutte pour essayer de limiter la foire d'empoigne pour l'utilisation des créneaux d'établissements scolaires (« hors temps scolaire »), quelques progrès en ce sens sont constatés récemment (notamment du Département pour les collèges).

Création de nouveaux clubs

La progression est réelle, mais pas très rapide (de 35 à 40 clubs en 5 ans).

Néanmoins, les efforts du Comité en ce sens se sont intensifiés, avec un réseau de contacts plus dense et des initiatives (prospection, création d'animations...) dans les zones dépourvues ou là où des clubs de Bad sont affiliés à d'autres fédérations.

Là aussi, la moindre information fournie au Comité peut favoriser les initiatives pour créer de nouveaux clubs.

Attention à ne pas éparpiller des tentatives de création de clubs trop proches (communes voisines).

Non licenciés

Depuis trois ans, le Comité a repris la lutte contre les clubs qui ne licencient pas tous leurs adhérents (obligation réglementaire mais surtout éthique et de solidarité avec tous ceux qui jouent le jeu et qui travaillent au développement du Bad). Jusqu'ici, le dialogue (parfois assorti de la menace) a le plus souvent permis de régler le problème.

Nombre de licences et catégories de licenciés

Progression importante dans les 5 dernières années (+ 17,3 % en 5 ans), en général supérieure à la moyenne nationale. Surtout la saison dernière (+ 5 %). C'est donc plus le fait de l'agrandissement des clubs que celui des nouveaux clubs (la moyenne par club est passée de 90 à 101 en 5 ans).

Le taux de personnes qui ne reprennent pas de licence d'une année sur l'autre reste important et n'a que peu baissé en 5 ans (de 44,96 % à 44,38 %...) ; le phénomène est particulièrement marqué chez les non-compétiteurs et chez les féminines.

Chez les jeunes, il y a eu une progression nette des moins de 11 ans (+ 38 % en 5 ans), mais les effectifs restent un peu faibles (par rapport à d'autres régions) et le renouvellement après 12 ans n'est pas très bon.

En cause, selon les clubs : des créneaux pas toujours adaptés, notamment aux jeunes (horaires), un accueil et une vie de club (associative) pas toujours très attrayante (par rapport à d'autres sports), un manque d'animateurs et d'entraîneurs, une offre de pratique pas toujours adaptée à tous les publics (différence à faire entre les consommateurs et ceux qui participent à la vie du club)...

En ce qui concerne les féminines, des pistes sont évoquées : plus de convivialité au quotidien, mieux associer aux activités et aux décisions, en alliant la fois le souhait d'être entre filles (moments de détente ou d'activité féminins, compétitions féminines, réflexions...) et l'intégration (compétitions mixtes et même transgenres, comme dans les rencontres jeunes...).

Évolution du modèle

À moyen terme, il serait indispensable que, à côté des clubs traditionnels qui sont la grande majorité (créneaux en soirée sur salles municipales ou scolaires) se développent plus de clubs ayant accès à des créneaux en journée (y compris à la pause méridienne), de façon à créer de nouvelles activités (location de terrains à l'heure, cours particuliers par les entraîneurs, activités sociales...), ce qui serait positif pour la solidité des clubs et les emplois d'entraîneurs. Ce type d'extension peut reposer sur des salles privées, mais parfois aussi sur des salles publiques (une partie des communes accepte déjà ce schéma dans des clubs de tennis sur des installations municipales).

À noter une progression durant les 5 ans du nombre de salles privées, mais cela reste modeste.

Il pourrait aussi être intéressant de développer des activités autour des entreprises ; le Comité pourrait proposer des prestations afin d'amorcer ces activités.

Incitations

Le Comité s'était doté de deux dispositifs pour inciter les clubs à accomplir des actions allant dans le sens du projet du Comité : l'évaluation (notation) des clubs, et les aides financières sur contrat (« CCC »). Pendant longtemps, l'évaluation a servi de support à l'avis que le Comité donnait au CNDS et au Département sur les demandes de subvention des clubs. Cette démarche a quasiment été abandonnée par ces institutions. Compte tenu du travail que cela représentait, l'évaluation a été interrompue depuis deux ans.

Les CCC existent toujours, mais force est de constater que peu de clubs sont demandeurs, malgré une procédure très (très...) facilitée. L'enveloppe disponible n'est sans doute pas assez large pour constituer une réelle incitation (au maximum, certains clubs très actifs ont pu toucher 500 à 600 € par saison).

Il y a sans doute besoin d'un système d'incitation (« carotte »), d'autant que des demandes d'aide financière émanant des clubs risquent de toujours exister. Mais la bonne formule n'a pas encore été trouvée.

Question à l'AG : interrompre le dispositif CCC, en partie au bénéfice des visites de clubs (coûteuses).

2. Emploi

(complément à la discussion sur les emplois d'entraîneurs, voir réunion du 2 novembre)

Un problème important est posé par des animateurs qui n'ont pas les qualifications requises pour entraîner ou animer contre rémunération et qui officient néanmoins dans des clubs ou parfois dans des structures non affiliées. Le Comité se doit impérativement de lutter contre le travail « au noir » (couvert par de fausses indemnités) et le travail sans qualification professionnelle (interdit par le code du sport). Dans la situation actuelle de pénurie de cadres techniques, cette lutte n'est pas facile.

Le Comité peut apporter un soutien important aux créations (ou consolidations d'emploi). L'orientation actuelle est de placer ce soutien dans le cadre plus large d'une assistance au projet associatif de club. Autrement dit : pas d'emploi sans projet cohérent et partagé dans le club

3. Formation des dirigeants

L'assistance permanente proposée aux dirigeants de club constitue une véritable formation continue. Ce travail est important et il est continu, car les dirigeants changent souvent d'une année sur l'autre.

La journée des dirigeants, en début de saison, est aussi importante et assez bien suivie ; elle pose toujours des problèmes de calendrier ; il est proposé (question à l'AG) d'essayer de la placer en fin de saison (juin).

Le mouvement sportif (Cdos...) propose des formations intéressantes à bas coût, mais le plus souvent en journée de semaine.

La publication d'une charte du dirigeant pourrait être envisagée.

Un regroupement centré sur une activité de détente pourrait aussi être étudié.

4. Éducation des jeunes

Cette action a été initiée il y a 5-6 ans, selon divers thèmes : règles et éthique, nutrition, lutte antidopage...

Elle a été en grande partie interrompue pour diverses raisons. Ce n'est sans doute pas une priorité dans le contexte actuel. Néanmoins, des contenus pourraient être diffusés sur le site, avec résumés dans des affiches que les clubs pourraient disposer dans les gymnases.

5. Bad pour tous

Le Comité conduit des actions Bad pour tous pour plusieurs raisons, qui peuvent se cumuler :

- ça peut rapporter des subventions, parfois une rémunération directe ;
- ça accroît la crédibilité du Comité et du Bad, ce qui bénéficie à tous (Comité et clubs) pour la recherche de créneaux ou de subvention (et accessoirement pour de l'emploi ou autre) ;
- les actions sont parfois l'occasion directe de s'implanter dans de nouveaux gymnases ;
- ça amène, mais assez rarement, de nouveaux licenciés.

Constats généraux :

- les retours des publics ou des partenaires d'action sont le plus souvent positifs
- mais les retombées en club restent très faibles
- les clubs ont souvent du mal à s'insérer dans ces démarches

- les aides incitatives du Comité (CCC) ne sont pas très efficaces
- les actions s'appuient, la plupart du temps, sur des partenaires (associations, centres sociaux ou médicaux etc.), dont la constance et la fiabilité ne sont pas les qualités premières
- certaines activités ont lieu à des horaires (soirée, week-ends) en concurrence avec le repos ou d'autres activités pour les employés
- il n'est pas facile de recruter des prestataires pour remplacer nos employés (piste par ailleurs peu utilisée la saison passée pour des raisons financières)
- il est souvent nécessaire de trouver des lieux d'accueil pour les activités, ce que tous les clubs ne sont pas en mesure de proposer

Quartiers défavorisés

Actions en général subventionnables, mais pas faciles à conduire. Sans un relais local solide (voire un club local), on ne peut guère faire que du saupoudrage. Le Comité n'a pas les moyens (expérience de Malpassé) de mener à bouts de bras un club créé pour l'occasion. Dans ce genre d'activité dans les quartiers, le Bad est concurrencé par d'autres, et les minots ont souvent le choix entre plusieurs activités gratuites : pas facile et assez long de se faire une place. Conduire un projet de club dans ces conditions n'est pas évident. Voir de quels moyens supplémentaires (promotion... ?) le Comité pourrait se doter.

Bad santé

Plusieurs actions en cours, envisagées ou récentes : handicapés, sourds, surpoids, diabétiques... Toutes posent des problèmes analogues : partenaires inconstants, difficultés à trouver le bon financement, difficulté à traduire l'action par une intégration en club, formation des animateurs en club...

Publics féminins

Quelques tentatives isolées (« Cité Bad bats-toi »), mais dans l'ensemble peu d'idées donc d'initiatives.

Scolaires et périscolaire

Les activités périscolaires telles que pratiquées jusqu'ici n'existeront probablement plus l'an prochain. Elles étaient de toute façon plus alimentaires qu'en profondeur.

Les actions avec les scolaires ont pour but de développer la pratique, d'augmenter la connaissance du Bad par la population (et donc les futurs décideurs), mais aussi de faire acquérir au plus tôt aux enfants de bonnes bases techniques.

Avec le 1^{er} degré (écoles), les actions ont décollé à partir de 2010 (merci, Marcel...). La demande (en formations d'enseignants et en assistance à la mise en place de la pratique) est forte et le Comité ne peut tout prendre en charge ; elle est aussi parfois irrégulière (« rencontres Usep » p. ex.). Retombées probablement très positives à terme, mais peu visibles dans l'immédiat.

Il y a 30 ans, le 2^e degré (collèges et lycées, enseignants d'EPS) avait commencé pareil, mais depuis ça a changé de nature : il y a toujours des demandes (en formation...) mais la plupart des enseignants ne se soucient pas d'amener les enfants à pratiquer en club, voire y sont hostiles ! (pour des raisons internes à l'éducation et l'Unss)

Les tentatives de collaboration avec l'Ugsl (enseignement privé) et la Fnsu (universités...) sont pour l'instant restées vaines.

Autres pistes

Les fédérations affinitaires (Fsgt, Ufolep, Ffgv etc.) proposent le plus souvent une pratique du Bad caractérisée (le plus souvent mais pas toujours) par une très faible ambition sportive et des tarifs plus bas que les nôtres.

Il n'est pas très rentable de mener une guerre contre ces fédés et leurs clubs. En revanche, il peut être utile de nouer des liens avec eux et de proposer quelques activités en commun (impact positif en crédibilité, idées nouvelles et possibilité d'intégrer dans nos clubs tous pratiquants, y compris jeunes, souhaitant au moins un peu progresser).

6. Critères d'évaluation

Comme précédemment, les critères d'évaluation fixés par le projet de 2013 (pour les thèmes ci-dessus) ont été discutés, mais on vous passe les détails à ce stade.